

de ces deux derniers qui fait partie de ma collection (Pl. VI, fig. 4). On remarquera sa décoration aussi simple qu'élégante formée de zigzags et de stries transversales symétriquement disposés. Quant au quatrième, on s'en fera une idée en se figurant un cercle replié en double, de manière à ne former qu'un demi cercle formant à une de ses extrémités une boucle et à l'autre un crochet (12). »

En dehors des fouilles de 1862, je mentionnerai encore deux fibules trouvées également à Saint-Barnard. La première, de bronze, est semblable à celle du lac de Neuchâtel, qui figure sous le n° 84 dans l'ouvrage de Desor (p. 94). C'est absolument le modèle imité de nos jours et que l'industrie moderne a remis en usage sous le nom d'épingles anglaises (Pl. VII, fig. 1).

La seconde, avec un ressort à boudin, du même genre que la précédente, en diffère complètement sous le rapport artistique. Au lieu de la simple tige recourbée en trois replis, s'étalant en une feuille mince, creusée pour recevoir et maintenir fixe la pointe, et assujettie à son extrémité par un simple manchon de métal, on a une agrafe composée de deux pièces distinctes : l'aiguille et la plaque décorative derrière laquelle est soudé le crochet, mutilé dans la pièce originale. Les dessins de la planche (fig. 2, 3 et 4), qui reproduisent ce curieux objet sous ses principaux aspects, remplacent avantageusement une description qui ne serait jamais bien claire.

---

(12) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, Paris, Imprimerie nationale, 1875, in-4, t. Ier, p. 272, article *Château-Gaillard*. Voir aussi *Appendice*, n° 18. Le *Dictionnaire* a fait erreur dans le classement de ces bracelets, après avoir décrit les trois premiers, il place le quatrième dans un autre tumulus avec les pendeloques.